CONFESSION GÉNÉRALE

DU

COMTE DE MIRABEAU.

Cau
FRC
1961

JE touche au moment terrible où l'homme se voit tel qu'il est : je frémis de descendre dans mon cœur : je me fais horreur à moi-même : pour la premiere fois je connois les remords, je m'apperçois que la conscience, la vertu, ne sont point des êtres de raison, comme je l'ai cru jusqu'à ce moment, & quoique mes écrits soient pleins de ces noms sacrés, répétés sans cesse, mes actions ont bien prouvé que j'étois dans la bonne foi ; mais le voile se déchire, & l'abyme ouvert sous mes pas, se montre à mes yeux effrayés dans toute son étendue. Cependant, si quelqu'un doit profiter de mes crimes, ou si on l'aime mieux, *des erreurs de ma jeunesse*, prêt à descendre dans la tombe, & à y descendre d'une manière bien peu chrétienne, je goûterai encore un instant de bonheur, si j'ai la consolation d'avoir expié en quelque sorte par ma mort, une légère partie des maux innombrables que j'ai causés depuis que j'existe. Ces réflexions, jointes à des raisons très-puissantes, me décident à profiter du peu de temps qui me reste, pour donner au public le détail abrégé de ma vie, qui, à la vérité, ne sera qu'un tissu d'horreurs de toute espèce ; aussi je préviens mes lecteurs que je ne m'appésantirai pas sur ces hideux objets : je ménagerai leur délicatesse, d'autant que je ne ferai que répéter ce qu'ils ont appris par la voix publique, accoutumée dès long-temps à publier mes forfaits.

On trouvera peut-être que mes réflexions sur ma propre conduite, sont sévères, & par conséquent peu naturelles ; mais j'avertis que j'ai abjuré une fausse honte, & que je me suis jugé précisément, comme j'aurois jugé un homme qui m'eût été tout à fait étranger.

Quoique mes actions aient toujours démenti ma naissance, je n'en suis pas moins gentilhomme provençal. Mes premières années se sont passées comme celles de tous les

autres enfans de mon eſpèce ; je n'en parlerai pas : parvenu à l'âge où l'on choiſit un état, on me fit embraſſer le ſeul qui convînt à un aîné de famille. J'entrai aux mouſquetaires, & de là dans un régiment de Cavalerie. Mais je m'apperçus bientôt que ce métier ne me convenoit nullement, & que j'avois plus de goût pour la plume que pour l'épée. Comme j'ai toujours été grand obſervateur, j'obſervai que la première de ces armes étant moins dangereuſe que l'autre, devoit être préférée. Je renonçai donc, non à porter l'épée, mais à m'en ſervir. Il ſe préſenta pourtant quelques années après une occaſion dont je parlerai tout à l'heure, où je voulus me rappeller que j'avois porté un uniforme ; mais j'eus beau monter mon imagination qui fait ſe prêter à tout, je ne pus la mettre au point où je la voulois, & ce combat, d'un genre ſi peu fait pour moi, ne fit qu'ajouter un fleuron à l'immenſe Couronne qui ceint ma déteſtable tête.

Me deſtinant à éclairer l'univers, à écrire ſur tout, je voulus tout connoître ; *Céſar*, *Socrate*, *Frédéric*, furent mes modèles ! Ah ! mes amis, vous devinez en quoi : il étoit écrit que je raſſemblerois en ma perſonne tous les vices : aucun ne m'a manqué ; je m'y connois, vous pouvez m'en croire.

Le temps arriva où il fallut ſonger à m'établir : quoique mon pere eût prévenu les parens de ma future, que j'étois un un ſujet déteſtable, quoique je lui en euſſe donné *à elle-même* des preuves indubitables *avant de l'épouſer*, mon ſort fut uni à celui d'une demoiſelle de qualité, fille unique, riche & aimable. Hélas ! ſon pere voulut ignorer (& il étoit le ſeul en provence) que, par cette union fatale, il ſacrifioit ce qu'il avoit de plus cher au monde.

Je n'entrerai pas dans le détail des mauvais procédés de toute eſpece que mon épouſe eut à eſſuyer de ma part : elle fut *battue*, *trompée* mille fois, & acquit bientôt l'affreuſe certitude que ſon mari étoit un homme exécrable & complétement déshonoré. Je demande s'il eſt un ſupplice plus affreux pour une femme qui penſe bien.

M'étant imaginé que j'étois un grand Seigneur, je voulus en avoir le train, & je contractai des dettes conſidérables (1) qui forcerent ma famille de me faire enfermer au

(1) Dont pluſieurs du genre le plus bas ; car je devois & je dois

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Château d'If. Je trouvai moyen de m'en échapper avec l'aide de la Cantiniere ; ce qui étoit à merveille ; mais ce dont le public ne fut pas également satisfait, c'est que j'emmenai la femme avec moi, & *volai* 4,000 liv. au mari ; petite *erreur de jeunesse* qui a été le prélude des horreurs que j'ai commises dans la suite, mon aventure avec un Gentilhomme de Provence, à qui j'eus l'infamie de donner des coups de bâtons, quoiqu'il eût pu, par son âge, être mon grand-pere ; cette aventure, dis-je, avoit déjà précédé. Mes parens eurent le crédit d'assoupir cette affaire qui ne fit que me *déshonorer*.

Ma fuite n'eut pas tout le succès que j'en espérois : je fus repris & mis à *Pontarlier* en Franche-Comté. Il falloit, pour être en regle avec moi-même, *enlever* une femme, & *voler* le mari. Je n'y manquai pas. Madame le M. fut assez crédule pour s'abandonner au monstre qui devoit la perdre : elle me suivit après que nous eûmes *forcé* le Secrétaire de M. le M. & *volé* environ 10,000 liv. Nous nous sauvâmes en Hollande, où je fus bientôt ennuyé d'une femme à qui je devois tant. La reconnoissance n'est pas faite pour un cœur comme le mien. Ses parens crurent pouvoir me faire des propositions avantageuses pour la leur livrer. Je ne trompai pas leur attente, & je consentis sans peine à ce qu'ils voulurent. Sous le prétexte d'une partie de plaisir, je la conduisis dans une Ville neutre, où elle fut arrêtée. Pendant l'opération, je me tapis bravement dans la cheminée, dont je ne sortis qu'après la conclusion totale ; j'avois eu soin de *voler* à ma malheureuse compagne l'argent & les bijoux qui lui restoient (2), sçachant bien qu'ils lui devenoient inutiles ; j'y joignis la somme que me valut mon nouveau forfait : tel étoit mon égarement, que je m'applaudis de mon détestable ouvrage, que je remerciai le Ciel de m'avoir donné tant d'esprit, & sur-tout le talent d'en faire un si bon usage. Les parens de Madame

---

encore à quantité de Cochers & de Laquais, notamment à un pauvre diable qui me prêta 800 liv. lors de ma fuite glorieuse de *Pontarlier*. Mais comme il n'a point de billet de moi, nous sommes quittes.

(2) Même ses chemises, meuble dont je n'ai jamais été bien fourni.

le M. qui fut enfermée dans un Couvent, avoient mis dans leur marché qu'ils se désisteroient de leurs poursuites: ils tinrent parole (3); mais les miens n'avoient rien promis. Les Etats d'Hollande touchés de mon sort (ils ont bien changé à mon égard depuis ce temps-là), eurent la bonhommie de s'intéresser en ma faveur, & demanderent que je ne fusse enfermé que peu de temps. Je le fus au donjon de *Vincennes*, où n'ayant plus ni femme à séduire, ni mari à *voler*, ma rage d'écrire se réveilla, & je composai mon livre des *Lettres de Cachet*, ou le nom de *Chien enragé*, que je possédois déjà, est justifié à toutes les pages. On a dû bien rire quand jai été reconnu pour l'auteur de cet ouvrage. *Un homme qui a mérité dix fois dans sa vie d'être pendu, se plaindre des Lettres de cachet qui l'ont sauvé de la potence : c'est une vraie dérision, & il semble qu'il auroit dû au contraire leur élever un autel.* Ces réflexions, toutes naturelles qu'elles étoient, ne me frapperent point alors; j'étois dans la classe des gens d'esprit qui n'ont pas le sens commun; mais à présent je vois les choses comme elles sont. Je conviens que ces plaintes incroyables dans ma bouche, ont pu faire douter que je fusse réellement l'auteur de ce livre. On sçait que je dois tout dire : je suis seul auteur de la partie historique, de ce qui regarde les *Porte-clefs*, les *Marmitons*, le *Gouverneur*: la partie contentieuse étoit au-dessus de mes forces : je n'ai pourtant pas été aidé, comme on pourroit le croire; on me l'a donnée toute faite; ce que j'ai trouvé beaucoup moins fatiguant.

Sorti de Vincennes, j'appris que Madame de C. ma sœur, avoit à se plaindre de son mari, & que leur rupture avoit même éclaté. Je n'omis rien pour rendre leur réunion impossible, & j'écrivis à ma sœur plusieurs lettres, où je lui faisois entendre que son mari étant un homme *nul*, dont la perte seroit *sans conséquence* pour la société, je croyois qu'on pouvoit, *en conscience*, aider à la lettre pour *s'en défaire*,

---

(3) Ce désistement de leur part n'eût pas servi à grand chose, puisque j'étois jugé & condamné à mort : heureusement mon affaire fut évoquée au Conseil, ce qui me sauva; je le dus à la famille *d'Espagnac* : ainsi l'on ne doit plus être surpris de ma conduite avec elle, & des horreurs que j'ai vomies contre des gens qui m'avoient arraché à l'échafaud; d'après mes principes, pouvois-je faire moins ?

en un mot, *l'empoiſonner* ; conſeil bien digne d'un ſcélérat qui avoit voulu *traiter ainſi ſon pere* (4) ; d'ailleurs, en cette occaſion, je regardois le ſimple avis comme une bagatelle, puiſque j'aurois volontiers aidé à *l'exécution*, s'il l'eût fallu, c'eſt-à-dire, ſi on m'eût payé.

Ce fut peu après que je mis au jour *ma converſion* ; ouvrage dégoûtant, qui acheva de prouver qu'il n'étoit aucun genre d'infamie auquel mon imagination & ma plume ne puſſent ſe prêter.

Enfin, ma femme excédée de voir ſon mari errer de cachots en cachots, par-tout flétri, par-tout infâme, voulut ſéparer ſon ſort de celui d'un homme abominable. Le Parlement de Provence, ſans être ébloui par mes charlataneries, (car il eut *à tort*, la bonté de me laiſſer plaider ma cauſe), me condamna, c'eſt-à-dire, m'ôta la faculté de moleſter, de rendre malheureuſe la perſonne que je devois chérir le plus. Vers ce temps-là, j'eus deux aventures aſſez déſagréables ; la première ſe paſſa ſur le grand chemin, très-près de la Ville : j'y reçus cent coups de fouet par deux charetiers, & *devant témoins* (5) ; la ſeconde fut une affaire d'*honneur* ; (il ſemble que ce mot me répugne à prononcer) que j'eus avec un Gentilhomme de Provence, mon courage alla juſqu'à tirer mon épée du fourreau ; mais c'eſt tout ce que je pus faire. Mon adverſaire vit bientôt que je n'étois pas digne de mourir de la main d'un honnête homme, & par une pitié déplacée, il me laiſſa la vie, & conſéquemment le moyen de commettre de nouveaux crimes.

Ne ſachant plus où donner de la tête, j'imaginai de faire ma cour à *Mde. St.-Huberthi*, je vécus à ſes dépens le plus long-temps qu'il me fut poſſible, après quoi, ſelon ma coutume, quand les gens me ſont devenus inutiles, je la calomniai, je fis courir des bruits affreux ſur ſon compte ; je la traitai, en un mot, comme une perſonne à qui j'avois des obligations.

Cependant je ne déſeſpérois pas de revenir ſur l'Arrêt

---

(4) Quoiqu'il ait dit à cet égard que *qui prouvoit trop ne prouvoit rien*, il ſçait à quoi s'en tenir, & moi auſſi.

(5) Une aventure pareille m'étoit arrivée quelques années avant auprès de *Manosque*, où je fus laiſſé demi-mort.

du Parlement. Je préſentai requête au Conſeil, & lors de mes viſites à ces MM. j'étois accompagné d'une courtiſanne preſque ſans chemiſes, comme moi ; cette plate folie avoit fait croire à quelques perſonnes que j'avois totalement perdu la tête ; & quand je voulus, quelque temps après, engager ma femme à reconnoître pour légitimes les enfans que j'avois eus, de cette malheureuſe, la choſe ne parut plus douteuſe ; j'aurois été trop heureux que mes forfaits euſſent pu être attribués au dérangement de ma tête, mais j'ai toujours été un ſcélérat de ſang-froid, bien réfléchi, & par cette raiſon, un ſcélérat ſans remède.

Ma requête au Conſeil fut rejettée comme elle devoit l'être. Ne connoiſſant pas l'Angleterre, je voulus m'y montrer, étayé de quelques Anglois que j'avois *ſervis* en Provence ; malgré leur protection, je fus bientôt *connu* & *chaſſé* des trois Royaumes. Je revins en France après avoir viſité les *Pays-bas*, *Spa*, *Liége*, (où je reçus cent coups de bâton), *volé* une montre, & fait pour 2000 livres de *faux billets*, qu'un homme trop facile voulut bien payer pour me ſauver *de la corde* ; je lui dois encore cette ſomme, ſi les injures que je lui ai prodiguées, *par écrit*, ne m'ont pas acquitté avec lui.

Le Gouvernement ayant beſoin d'un *eſpion*, jetta les yeux ſur moi, & m'envoya à *Berlin* (6) ; j'y entaſſai les matériaux de mon indigeſte compilation *de la Monarchie Pruſſienne*, qui m'a valu quelque argent. J'avois voulu faire un gros livre, & aſſurément j'y ai réuſſi ; *ma correſpondance ſecrette*, n'a pas eu le même ſuccès : cette production n'eſt qu'un tiſſu de calomnies atroces, dirigées contre des gens qu'elles ne peuvent atteindre, & qui ſont trop au-deſſus d'un vil reptile ; je ne cherchois que le débit de mon ouvrage, & les méchancetés mal écrites, ſe vendant mieux que les vérités bien écrites, je me ſuis décidé en conſéquence (7).

Mon ſéjour à Berlin fut marqué par une aventure d'un

---

(6) Comme *ces enfans perdus* en politique, dont on tire parti, & qu'on abandonne s'ils ſont découverts.

(7) Je l'ai déſavouée, parce que le moment où elle a paru, n'étoit pas favorable pour m'en déclarer l'auteur ; mais le Gouvernement & les gens qui me connoiſſent, n'ont jamais eu de doute là-deſſus.

genre toujours fâcheux, quelqu'accoutumé que l'on y ſoit. Cette aventure a été peu répandue : mais je ne dois pas la paſſer ſous ſilence. Me trouvant dans un Café françois je me mis à pérorer ſur l'Empereur, que j'appellois à mon ordinaire, *bourreau couronné*, *extravagant*, *aventurier*. J'avois bien réellement raiſon : j'aurois cependant mieux fait de me taire, car un grand Officier allemand s'avança vers moi, & m'ayant aſſuré en mauvais françois, que j'étois un *J. F.*, m'appliqua le meilleur ſoufflet que j'aie reçu de ma vie. Je fis un train épouvantable. On me rit au nez : je gardai donc mon ſoufflet, l'épithète qui l'avoit précédé, & j'allai dans mon galetas faire une diſſertation ſur le pardon des injures.

Revenu à Paris, je me crus obligé d'attaquer des entrepriſes, dans leſquelles je n'étois pour rien, je me déchaînai contre celle des eaux, contre l'agiotage : (8) cette dernière querelle m'a coûté cher ; l'abbé d'Eſpagnac m'a couvert d'une turpitude indélébile : pluſieurs de mes lettres, où la baſſeſſe, la noirceur de mon ame ſe montrent à découvert ſont entre ſes mains, & il n'en a pas été avare.

Je ne parle pas de tous les mauvais pamphlets que j'ai fait courir depuis ce temps là, ils ſont innombrables, & la plus grande partie n'eſt connue que de mon libraire ; (9) ma lettre à M. *de Guibert*, ſur *ſa tactique* (10) eſt bonne à quelques égards ; auſſi les idées n'en ſont-elles pas à moi : MIRABEAU parler *tactique*, ce ſeroit arlequin jouant la tragédie.

Quant à ma correſpondance avec M. Cerutti, elle m'a couvert de honte ; ma conduite à ſon égard eſt réellement abominable, & partant bien digne de moi : les avis ont été unanimes cette fois-ci, & plus de cent perſonnes de ma connoiſſance, ont dit que j'aurois mérité pour cette *erreur de jeuneſſe*, une volée de coups de canne ; mais je ſavois bien que j'avois affaire à un homme qui ne connoît ainſi que moi d'autre arme que la plume. (11)

---

(8) Pour agioter, il falloit de l'argent, & je mourois de faim.

(9) Sot, fripon & cocu, demeurant rue de l'échelle.

(10) Ouvrage qui, malgré le bruit qu'il a fait, eſt au-deſſous du médiocre, & pour la forme & pour le fond.

(11) Dont il ſe ſert mieux que moi. Sa lettre aux Auteurs du Journal de Paris, vaut mieux que toute ma correſpondance.

Voici la derniere époque de ma vie où je me ſois mis en évidence : je vais m'étendre un peu ſur les détails, d'autant qu'ils n'ont été connus que très-imparfaitement, par des Journaux dont les faméliques auteurs étoient vendus à mes défenſeurs, & conſéquemment, remplis de menſonges, preſqu'auſſi abſurdes que les ouvrages eux-mêmes. (12)

Au premier bruit des Etats-Généraux, j'ai cherché tous les moyens poſſibles de m'y faire députer. J'ai cru que le meilleur ; ou pour mieux dire le ſeul, étoit de me faire nommer par la Nobleſſe de mon pays. Le Commandant de ma province avoit voulu, à toute force, être mon parent (13) ; ma famille y avoit conſenti de fort bonne grace (l'argent rapproche tout) ; & mon nouveau parent acheva de me perſuader que je n'avois rien de mieux à faire que de venir à *Aix*. Je m'y tranſportai donc ; & malgré la nullité de mes droits, je pris ſéance aux Etats avec les Nobles poſſédans fiefs : je n'en poſſédois cependant aucun en propre (14), & mes preuves, quoique j'euſſe fait parade d'une généalogie des plus complettes, auroient à peine pu atteindre aux quatre dégrés exigés, ſi j'euſſe été traité à la rigueur. J'ai promis de tout dire ; d'ailleurs, un reſte d'amour-propre ſeroit déplacé dans ma poſition, j'ai eu la force de découvrir des faits bien plus difficiles à avouer. J'avoue donc ce que perſonne n'ignore en Provence, que dans la ville dont je ſuis originaire, un de mes auteurs ayant voulu ſe faire taxer comme *Noble*, perdit ſon procès, & fut déclaré EXCELLENT ROTURIER. Ce fait s'eſt paſſé il y a environ

---

(12) J'entends par Auteurs Faméliques, ceux des Gazettes Etrangères, des nouvelles à la main, & du Courier d'Avignon ; celui du Mercure ne meurt pas de faim, mais je ne connois rien de plus bête que ſon ouvrage, ſi ce n'eſt pourtant le Journal de Provence & celui de Nanci.

(13) Un homme conſidérable par ſes places, ſes alliances, ſa fortune, dont la nobleſſe eſt peu ancienne, mais vient d'une ſource honorable, remue Ciel & terre pour *s'identifier* à une famille qui ne vaut pas mieux que lui, & qui eſt ſouillée de mille taches ineffaçables. Il paie pour cela, pendant qu'un homme qui eût eu le *ſens commun* eût payé pour n'en être pas reconnu. On a raiſon de dire *qu'il ne faut pas diſputer des goûts.*

(14) Et la nobleſſe a fait une faute impardonnable de m'admettre le premier jour.

cent trente ans. Or il eſt moins étonnant qu'étant Gentilhomme d'auſſi fraîche date, je n'aie pu, dans tout le cours de ma vie, tenir la conduite, ni adopter les idées propres à cet état. Je ſçais pourtant que cette excuſe n'en eſt pas une; auſſi je ne la donne que pour ce qu'elle vaut.

Lors donc que j'ai été aſſis aux Etats de Provence, j'ai commencé par les déclarer illégaux, inconſtitutionnels, non que je le cruſſe, parce que je ſçavois bien que le Roi les ayant aſſemblés comme en 1639, les Etats ſeuls pouvoient ſe réformer, ce qui étoit impraticable cette année. Mais j'avois deux raiſons bien puiſſantes pour en agir ainſi; deux raiſons qui m'ont guidé dans tout le cours de ma vie, PARLER ET ÉCRIRE.

La nature m'avoit doué de toutes les qualités néceſſaires pour remplir dignement les deux fonctions d'orateur & d'écrivain. Quant à la premiere, d'excellens poumons, une élocution facile, le choix des expreſſions, auroient ſuffi pour me faire connoître, quand je n'y aurois pas joint les geſtes d'un grand Comédien, l'art de lever les yeux au Ciel que je prenois toujours à témoin de la vérité de mes paroles, & cette adreſſe dans le débit qui conſtitue réellement l'orateur. Il eſt vrai que tous ces points réunis peuvent également s'appliquer au charlatan (15): mais j'étois Gentilhomme, & je paſſois pour un *petit Ciceron*. Quant à mon ſtyle, il eſt un peu prolixe: j'aurois ſouvent pu dire en vingt pages, ce que j'ai noyé dans quatre-vingt; mais un manuſcrit de quatre-vingt pages ſe vend quatre fois plus qu'un manuſcrit de vingt, & voilà l'énigme expliquée. Je ne pourrois pas en dire autant de certaines phraſes de mes ouvrages, que je n'ai pas conçues moi-même en les écrivant, mais qui tenant leur place comme d'autres (16), concourent auſſi au but que je me ſuis uniquement propoſé..... *auri ſacra fames!*

Mon premier projet avoit donc été de me faire nommer Député de mon ordre; mais quelques déboires, quelques

---

(15) Dont je me ſuis toujours honoré de porter le coſtume, & d'affecter les manieres.

(16) Les Badauts reliſent cent fois ces phraſes, ne pouvant ſe perſuader qu'il n'y ait rien de caché ſous ces hyérogliphes. Les bonnes gens!

mauvais complimens que j'endurai à mon ordinaire (17); m'annoncerent que je ne ſerois pas choiſi. La motion dont je viens de parler, acheva de me perdre dans l'eſprit de la Nobleſſe ; alors j'uſai d'un moyen qui réuſſit quelquefois, & qui ne ſurprendra perſonne de ma part : je me retournai & me déclarai hautement le défenſeur du Tiers. *A Dieu ne plaiſe* que j'aie jamais regardé comme fondées les prétentions de ce troiſieme Ordre en Provence ; mais je n'enviſageois que la députation aux Etats-Généraux ; je ne voulois que m'y montrer, & il m'étoit fort égal d'y être député par la Nobleſſe ou par le Tiers ; je me ſerois fait Prêtre, ſi j'avois cru pouvoir ſéduire le Clergé.

Dès l'inſtant que je fus proclamé GRAND ABOYEUR du Tiers, ma cour devint très-nombreuſe, & par conſéquent très mal compoſée ; mes Sectateurs les plus ardens, c'eſt-à-dire, les *Aboyeurs* de la ſeconde claſſe, furent *un Docteur du plat pays*, dont la partie la plus ſaillante me parut être ſa perruque. Il crioit comme énergumene, & j'avoue que je n'ai jamais vu en lui qu'un échappé des *Petites maiſons*. Si je l'ai gardé dans ma troupe, ce n'a été que par l'empire qu'il avoit pris ſur nos *Moutonneaux* ſubalternes, auprès de qui les meilleurs poumons avoient toujours raiſon. Il eſt vrai que l'exceſſive longueur de leurs oreilles les empêchoit d'être autrement ſéduits. J'avois auſſi attelé à mon char un faiſeur de Romans qui ſe dit Gentilhomme : je le veux bien ; mais on ſçait que ſes ouvrages ont dû l'accoutumer aux fictions : ce qui n'en eſt point une, c'eſt que ſa femme prend ordinairement le *Roman par la queue*. Choſe tout-à-fait contraire aux regles ; je l'en avertis en ami.

Je dois encore faire mention d'un troiſieme *Stentor* deſcendu de la montagne, pour être un des inſtrumens de la grande révolution qui ſe prépare, *ſeulement dans les cerveaux creux de ces Meſſieurs*. Celui-ci eſt très-connu de tous les Cabaretiers, & il a voulu profiter de ſon aſcendant ſur eux, pour les entraîner dans ſon parti. Mais ils ont refuſé d'é-

---

(17) Pluſieurs Membres de la Nobleſſe m'ont prié de ne pas marcher à côté d'eux, quand nous avons été en Corps aux Etats ; perſonne ne s'y mettoit auprès de moi : en un mot, j'étois la *Brebis galeuſe* ; & j'ai trouvé tout cela à merveille.

couter ce *M. Mêlange* qui ne les a bien ſervis que la premiere année.

Le reſte ne vaut pas l'honneur d'être nommé ;
Un tas d'hommes perdus ....., &c.

On penſe bien qu'à l'aide de cette troupe, ma réputation fut bientôt faite. Je pérorois dans l'Aſſemblée des Etats, & tout de ſuite après, je livrois un manuſcrit à l'Imprimeur qui me livroit en échange quelques écus. J'avois ſoin d'inférer dans toutes mes feuilles, que le Tiers ne cherchoit que le bien du *peuple, gémiſſant ſous une oppreſſion tyrannique.* Ce mot de *peuple* me ſervoit admirablement. Je ſçavois pourtant que les payſans, les artiſans, la claſſe la plus indigente n'étoit pour rien dans ces réclamations qu'elle ignoroit, qu'elle ne ſe plaignoit que des *Greffiers*, des *Notaires*, des gens de juſtice ſubalternes, dont la rapacité a toujours ſçu ſe ſouſtraire aux loix ; en un mot, que le bas Tiers ſe plaignoit, avec grande raiſon, du haut Tiers. Or c'étoit ce haut Tiers qui compoſoit mon armée ; un ramas de *Clercs*, de *Grâte-papiers*, de *Marchands ruinés ;* & l'on conviendra que cet aſſemblage compoſe eſſentiellement la partie la moins intéreſſante & la plus abjecte de la Nation. Cependant ce Corps reſpectable qui s'étoit baptiſé *peuple*, ſe portoit en foule dans les places, ameutoit par de faux rapport le véritable peuple, & faiſoit huer les Membres des Etats qui avoient encouru ſa diſgrace. Huées bienfaiſantes qui ont dû flatter l'amour-propre de ces prétendues victimes, puiſqu'en effet déplaire à une vile canaille, c'eſt mériter l'eſtime des honnêtes gens.

Cette horde mépriſable avoit pouſſé la démence juſqu'à tenter de perſuader aux ſoldats qu'ils étoient Tiers comme eux, que tout devoit être égal, & que par leur nombre ils anéantiroient aiſément une ſubordination injuſte à laquelle l'homme n'étoit pas deſtiné : ces abſurdes conſeils n'ont eu d'autre effet que de couvrir de honte des gens qui n'en étoient plus ſuſceptibles, mais que des châtimens d'une autre eſpece auroient dû empêcher de récidiver.

Je voyois tout, & j'approuvois tout. La folie de cette populace étoit au point que je devois un jour être couronné à la Comédie (18) : je refuſai de m'y rendre, craignant que

(18) Farce de carnaval qu'on a exécutée quelques temps

toute la salle ne fût pas du même avis, & que quelques coups de sifflet ne vinssent porter atteinte à l'éclat de mes lauriers : il s'en seroit peut-être suivi un tapage que je voulois éviter. Mes défenseurs étoient, à la vérité, en bien plus grand nombre ; mais je les connoissois ; j'étois sûr que quinze ou vingt nobles auroient exterminé, ou au moins *bâtonné* toute ma cohorte, & je sçais, par expérience, que cette derniere façon de renvoyer les gens est fort peu plaisante : d'ailleurs, si quelques éclabousures fussent parvenues jusqu'au héros de la fête, ma couronne, ni ma *conscience*, dont j'ai toujours été *enveloppé* à Aix, ne m'eussent certainement pas rendu invulnérable.

Me voici arrivé à un événement assez désagréable, dont cependant je ne pouvois me plaindre, l'ayant bien mérité. Le corps de la noblesse, piqué avec raison de voir un de ses membres se ranger du parti opposé, voulut me le témoigner de la maniere la moins équivoque. Le Marquis de la Fare ayant ouvert l'avis de m'expulser de l'assemblée, si je ne mettois sur le bureau mes titres de possession d'un fief ; je n'eus garde de le faire, n'en possédant aucun, & l'on me pria poliment de sortir ; ce que je fis, après avoir exhalé ma fureur par un torrent de paroles oiseuses, dont l'auditoire parut très-satisfait, car tout le monde se mit à rire.

Le bruit courut aussi-tôt que j'allois lâcher une diatribe sanglante contre la Noblesse en général, & en particulier contre celui qui avoit fait la motion ; c'étoit bien mon projet : mais la nuit suivante ramena le calme dans mes esprits : je réfléchis que si la plaisanterie ne réussissoit pas auprès de MM. les Gentilshommes, mes anciens confreres, quelques-uns pourroient venir en députation régaler l'homme de lettres à coups de plat d'épée : je n'ai jamais aimé cette arme d'aucun côté ; je me déterminai donc à ne m'occuper que du Marquis de la F. Mais voilà qu'à mon réveil un Messager non-suspect, m'apprend que l'intention dudit Marquis est de me donner cent coups de bâton, si je l'attaque personnellement dans quelque pamphlet ; nouvelle matiere à réflexions : je rentre de rechef en moi-même. Je connoissois l'homme pour être fort disposé à me bâtonner ;

---

après, mais pour laquelle je ne croyois pas encore être assez sûr de mon monde.

il me connoiſſoit très-diſpoſé à l'être : ainſi tout étoit en regle. Je renfermai donc en moi-même les excellentes épigrammes que je lui deſtinois, & je publiai une brochure dans laquelle je ne parlois du Marquis de la F. que comme Procureur du pays, ſçachant bien cependant que cette charge n'excluoit aucunement la qualité de Gentilhomme poſſédant fief; mais je ne pouvois en dire davantage ſans encourir la diſgrace qui m'étoit annoncée. Si cet opuſcule fut mis en nombre de ceux qui ne ſignifient abſolument rien, au moins me valut-il 54 liv. 10 ſols; & voilà ce que j'y trouvai de meilleur.

Enfin ne pouvant plus aſſiſter aux Aſſemblées, je répandis que j'allois me faire concéder un fief (19), & je partis pour Paris, dont je revins au bout de trois ſemaines (20) : j'avois eu ſoin de me faire annoncer; auſſi à mon arrivée je fus inondé de couronnes & entouré d'un peuple immenſe qui faiſoit éclater ſa joie à ſa maniere, c'eſt-à-dire, par des cris, ou plutôt des hurlemens. Je l'avouerai; quoique la majeure partie de mes admirateurs fût compoſée de porteurs, d'ouvriers, de harangeres, mon amour-propre fut vivement chatouillé d'un hommage que je ne pouvois obtenir des gens honnêtes, & mes larmes furent le bel ornement du diſcours que je prononçai en cette occaſion. Je proférai quelques phraſes entrecoupées; je regardai le Ciel; j'aſſurai le peuple que je le défendrois au péril de ma vie (je voulus dire *de ma bourſe;* mais ma langue s'y refuſa) (21). J'entrai en triomphe dans mon appartement, où j'eus des tambourins, des fuſées, des aubades, & j'offris un exemple bien frappant de la ſottiſe des hommes qui rendent des hommages (bien peu flatteurs à la vérité, par le choix de mes adorateurs) à ceux qui ne méritent que leur haine & leur mépris.

---

(19) Je ſçavois bien que je n'en aurois pas, & mon voyage avoit une autre cauſe, c'étoit de rendre compte à notre *Sully moderne*, de l'état des eſprits en Provence, & de l'aſſurer qu'un boute-feu y feroit des merveilles.

(20) Avec des pouvoirs *miniſtériels*, & l'aſſurance que mon couſin le Commandant ſe prêteroit à tout.

(21) J'ai ſurmonté cette foibleſſe quelques jours après, & j'ai aſſuré que je n'attendois que la mort de mon pere, pour céder tous mes biens aux indigens. — Je ſerois bien piqué qu'on le crût.

Les jours ſuivans, même délire : on le pouſſe juſqu'à perſuader à deux cents payſans de ſe préſenter chez ma femme, pour lui demander en grace de renouer avec moi, afin d'avoir un rejetton de ma façon (22). Juſte Ciel ! quel ſouhait ! vouloir perpétuer une race de monſtres ! on peut tout croire après cela. Ces Ambaſſadeurs vinrent auſſi chez moi, je les reçus en chemiſe ſur mon balcon, & leur fis un remerciement très-pathétique, terminé par une abondance de larmes que j'ai à commandement. Tout le monde fut charmé ; mais s'il y avoit eu dans la troupe un homme de ſang-froid, il n'auroit pu m'aſſimiler qu'aux baladins qui jouent la parade ſur les boulevards du Temple, & qui ſont l'admiration de la partie du public de Paris, correſpondante à celle d'Aix dont il eſt queſtion.

Le même jour je parus à la Comédie, où les applaudiſſemens d'un parterre choiſi, comme l'eſt le Dimanche, me couvrirent de gloire, & une couronne civique fut ajoutée à celles que j'avois reçues le jour de mon arrivée : il faut pourtant dire qu'au milieu des applaudiſſemens on a diſtingué quelques coups de ſifflet & quelques huées ; mais les poumons de MM. les Perruquiers & courtauts de boutique l'ont emporté : toute la ſalle a été enchantée de l'air modeſte, tranquille, & preſque *niais* avec lequel j'ai reçu ces hommages *populaires* ; on auroit dit qu'ils s'adreſſoient à mes voiſins, beaucoup plus radieux que moi, ſi mon nom mille fois répété n'eût invinciblement prouvé leur deſtination. (23).

Non content de ſubjuguer les habitans de la Capitale,

---

(22) Dans cette affaire, & dans toutes celles qui ont ſuivi, *MM. Pochet & Portalis*, Avocats [ce dernier a défendu la cauſe de mon épouſe, lors de mon procès avec elle], ſe ſont déclarés ouvertement pour moi. Je ſaiſis avec empreſſement cette derniere occaſion de leur témoigner toute ma reconnoiſſance : je leur en dois d'autant plus, qu'ils ſe ſont déshonorés pour me faire plaiſir ; ce qui doit être compté pour quelque choſe.

(23) L'élite de mes défenſeurs fut [& par-là on jugera du reſte] un Drapier, un Marchand de Toiles, un Marchand de Rabats, quelques *Balayeurs* du Palais, & un mauvais Peintre Pariſien, infatué d'un talent au deſſous du médiocre, & à qui j'ai permis en récompenſe de faire mon portrait : il fera, par ſa difformité, le pendant de la fameuſe *harpie* dont on a tant parlé : de ces deux monſtres, l'un étoit imaginaire ; mais j'exiſte.

je voulus étendre mon empire dans les autres villes ; plusieurs *Comperes* se mirent à prêcher ma doctrine ; & plus heureux que tous les prophêtes, j'eus pour sectateurs des gens qui ne m'avoient jamais vu. Ils réussirent si bien, qu'un Evêque de la province (24) fut proscrit dans une petite ville de son diocese, (25) la veille de son arrivée on prépara sa fosse, & à son passage on l'accueillit à coups de pierres ; il fut dangereusement blessé, & l'on put regarder comme un miracle qu'il ne demeura pas sur la place : ses gens, ses chevaux furent blessés, & sa voiture brisée ; dès que la nouvelle en fut parvenue à Aix, je m'offris tout de suite à mon parent d'adoption pour aller tout pacifier ; je fus refusé. Mon projet étoit seulement d'empêcher par-là le départ des Commissaires du Parlement, & des troupes qui leur avoient été accordées. Je fis courir le bruit que 4000 paysans défendroient le passage de la Durance, mais tout fut inutile, je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne voulois que brouiller encore davantage les esprits, & attiser le feu. Je crois être assez connu pour qu'on ne puisse pas me soupçonner une autre intention. Les membres du Tiers, qu'on a fait la sottise d'y envoyer, ont rempli en partie la tâche que je m'étois imposée : ils ont fait la leçon aux témoins, & travaillé à ce que rien ne fût connu juridiquement ; ainsi, un attentat horrible de toutes manieres aura été impuni (26). Comme il falloit un prétexte à cet assassinat, on a prétendu que cet Evêque protégeoit un homme qui avoit accaparé des blés : ce qui a été reconnu *faux* par les informations prises sur les lieux, & par le registre des marchés précédens, où le prix du blé n'avoit pas haussé ; le complot avoit été conçu sous mes yeux.

Dans la premiere ville de la province, une troupe d'Etourneaux, plus ridicules encore que ceux que j'avois pris plaisir à former moi-même, se plut à enchérir sur mes

---

(24) M. de Suffren-Saint-Tropés, Evêque de Sisteron, âgé de soixante-sept ans.

(25) Manosque.

(26) Un contraste bien frappant, c'est que dans le même instant, & dans leur propre pays, *Mirabeau* soit porté aux nues, & le frere du *Bailli de Suffren* lapidé. *O tempora ! ô mores !* Note de l'éditeur.

erremens. Ces brillants succès m'engagerent à aller recueillir aussi des lauriers dans cette superbe Cité. J'eus soin d'annoncer mon arrivée : plus de 4000 personnes au moins, aussi bien choisies que celles qui m'avoient reçu à Aix, se trouverent sur mon passage, & j'entrai en triomphe sous cette honorable escorte, dans les murs de Marseille. Il me parut qu'au milieu de cette effervescence, quelques-uns de mes *Gardes* firent un retour sur eux-mêmes, car ils vouloient absolument dételer mes chevaux, & se mettre à *leur* place. J'eus toutes les peines du monde à les empêcher de se rendre justice ; le soir je ne manquai pas d'aller au théatre mendier ma couronne d'usage ; elle fut posée sur ma tête Par une demoiselle, dont l'impudence & l'audace en cette occasion firent rougir pour elle les gens honnêtes qui se trouvoient à la comédie. Une jeune femme (27) vint partager sa honte, en lisant effrontément des vers plats (mais moins que leur auteur) qui étoient joints à ma couronne. On mit un tapis à ma loge : les applaudissemens & les cris durerent un gros quart-d'heure, & *Larive*, quoique meilleur comédien que moi, n'a jamais été aussi bien traité. A la fin du spectacle, je fus porté comme *Panurge*, & escorté de tous les *Falumes* de la ville : en un mot, la bêtise des *Exphocéens* surpassa mon attente ; & ce qui est plus étonnant encore, la bêtise du peuple de la capitale. Le club des négocians se fit un honneur de me donner à souper (28) ; je me montrai sur le port soutenu par deux *Cuistres*, & précédé d'une vingtaine de porte-faix. Je reçus une espece d'ode, où l'on m'assuroit que si l'on faisoit un Roi en Provence, je le serois (29), & on m'en-

(27) Une nouvelle mariée à qui son mari donna le soir même vingt coups de pied dans le ventre, & qui devoit être sifflée le lendemain, si elle eût reparu à la Comédie ; elle méritoit bien tout cela. Quant à la Demoiselle, son pere est un fripon, sa mere une catin, & son frere un escroc. — *Il est, n'en doutons pas ; il est des sympathies*, &c.

(28) Ma réception chez ces Messieurs, fit dire très-sensément que la troupe des banqueroutiers recevoit un confrère. Je les remercie de leur bon accueil. Je cherchai parmi eux mon bon ami *Escure ;* mais on me rappella qu'il étoit allé m'attendre à *Toulon*, les armes à la main.

(29) Compliment très-flatteur pour Louis XVI, qui ne s'attend sûrement pas à me voir le remplacer.

gageoit fort à me réunir à ma femme, comme s'il n'y avoit qu'à se baiſſer & en prendre (30). Je connoiſſois heureuſement l'auteur pour être encore plus ſot qu'il ne le paroît, car j'aurois pris ſon compliment pour une mauvaiſe plaiſanterie : mais ce qui me parut une épigramme bien cruelle, ce fut d'imprimer avec cette ode une piece de vers ſur les trois fleurs de lys qui compoſent l'écuſſon de France. Hélas ! Meſſieurs, il eſt trop cruel de me rappeller que je devrois les porter ſur moi en *caracteres ineffaçables* : je le ſçais, & je n'y renonce pas, ſi la clémence de Sa Majeſté Marocaine me permet de les mériter pour la trentieme fois.

Lors donc que j'eus bien endoctriné mes partiſans, *Chompré*, *Bremond*, *Lieutaud*, en un mot tous les coquins, & préparé l'incendie que je voulois allumer, (31) je quittai *la Sœur & l'émule de Rome* (32), dans la ferme perſuaſion que l'idiotiſme le plus parfait, le plat bavardage, l'ignorance & la ſottiſe y avoient établi leur empire dans le Tiers-état en général, & dans quelques individus des autres Ordres en particulier (33). L'épidémie avoit gagné juſqu'aux Offi-

(30) Ces Meſſieurs en parlent bien à leur aiſe ; ils ignorent apparemment que mon beau-pere m'a fait dire que ſi je paroiſſois chez lui, il me feroit jetter par les fenêtres. J'ai appris à *Amſterdam*, par expérience, que c'étoit une façon très-déſagréable de ſortir des maiſons : j'y ai renoncé.

(31) Qui ne tarda pas à éclater ; &, s'il n'a pas été plus loin, c'eſt la Providence qu'il faut en remercier. J'avois eu ſoin de faire parler à chacun ſon langage : on avoit annoncé aux *Avocats*, aux *Marchands*, aux *Négocians*, la plus parfaite égalité avec la Nobleſſe ; au *bas Clergé*, une augmentation de revenu ; au peuple, la diminution du pain, & la ſuppreſſion des impôts : j'avois pouſſé l'attention juſqu'à faire dire aux filles qui forment à Marſeille un corps nombreux & reſpectable, qu'elles auroient le privilége excluſif de toute la Province.

(32) Surnom de l'ancienne République qui a dégénéré au point de n'être plus reconnoiſſable.

(33) On a diſtingué ſur-tout un Gentilhomme décoré d'une croix pectorale, & revêtu d'un habit qui ne devoit annoncer que la paix, ſonner le tocſin, faire imprimer de plattes brochures, protéger hautement le Tiers contre les deux autres Ordres, & donner, par ſa conduite, le plus ſcandaleux ſpectacle ; mais il faut dire, à ſa décharge, qu'il paſſe pour *fou* depuis pluſieurs années, & qu'il en a donné les preuves les moins équivoques, nommément à Dijon.

ciers Municipaux, il avoit été décidé de m'offrir des présents de la ville. L'Assesseur sur-tout ne vouloit pas en démordre. Il fallut que le Maire leur fît entendre qu'ils seroient la risée de toute la France, & qu'on les mettroit en parallele avec les fameux Consuls de *Beaune*. Ils se rendirent enfin, mais ce ne fut pas sans peine (34).

Parmi tous les compliments que je reçus, il se mêla pourtant quelques vérités, comme par exemple, qu'il étoit absurde de rendre des honneurs à un homme à qui on ne pouvoit rendre l'*honneur*, & les vers suivans, adressés au laurier.

Du Dieu des vers, arbre chéri,
Seul ornement du temple de mémoire,
Qui para les Césars au char de la victoire,
Ce jour à jamais t'a flétri :
Tu n'es plus fait pour couronner la gloire.

Les *bravo* des crocheteurs, les *vivat* des poissardes, les applaudissements des perruquiers, & les soupers de mes confreres en *loyauté*, m'ont bientôt fait oublier ces légers désagrémens. Mon retour à Aix fut un nouveau triomphe : je pleurai comme un *Veau*, selon ma coutume, sans quoi la farce n'eût pas été complète. Une bande de *jeunes* gens m'escorta pendant toute la route ; ce n'étoit pas précisément l'élite de la Ville, mais je n'en fus pas moins très-satisfait (35) ; cependant je dois dire, à la louange du peuple d'Aix, que dans cette occasion il se surpassa lui-mê-

(34) Ces gens-là sont chargés de *tout* à Marseille, & on demande pourquoi *tout* va mal. Ils ont la Police, & on demande pourquoi. On *arrête* tous les jours ; le jeu est défendu, & on demande pourquoi on joue par-tout, & on VOLE par-tout, ce qui est *synonyme* dans ce pays-là. Ils sont chargés de maintenir le bon ordre au Spectacle, & on demande pourquoi ils ont souffert les *indécentes folies* dont *j'ai* été l'objet. *Risum teneatis*. Au reste on assure qu'ils sont assez raisonnables, mais qu'ils se laissent mener par leur confrere, l'homme à cheveux longs, tête exaltée, qui n'est connu que par ses extravagances, & dont la place est, dit-on, retenue à *Saint-Lazare* (Hôpital des fous), & par *Thulis*, coquin avété.

(35) Pour en donner une idée, je dirai que deux Clercs de Procureur, qui devoient être de la partie, se sont excusés, craignant de se trouver en mauvaise compagnie, & le chef de la

me, & se mit presque au niveau de la *jeunesse* Marseilloise, pour lui disputer la palme du ridicule & de la démence.

J'entrai dans Aix aux flambeaux : mon escorte, après m'avoir remis chez moi, se transporta au parterre de la Comédie, où les *jeunesses* des deux villes s'applaudirent réciproquement. Jamais le proverbe (*asinus asinum fricat*) n'auroit été mieux appliqué. Pendant toute la soirée & une partie de la nuit, cette troupe de cuistres parcourut la ville éclairée par les flambeaux de mon cousin le Commandant, & se permit des huées, & les propos les plus insolens contre la Noblesse. Le lendemain, les *jeunes* gens de Marseille, avant de partir, allèrent rendre visite à M. le Commandant, qui ne commande rien. Il commença par avoir peur : ensuite il se remit, reçut très-bien leurs complimens *semi-françois*, & pour leur témoigner le cas qu'il faisoit d'eux, il leur donna deux de ses Gardes, & la musique du régiment pour les accompagner (36). En un mot, quand il auroit voulu devenir le parent de tous ces MM., il n'en auroit pas fait davantage. Enfin, pour

troupe étoit un Recruteur nommé *Savournin*, qui a été refusé par un Officier de Dragons, parce qu'il est de la race des *IFS* ; ce qui ne m'a pas empêché d'écrire impudemment que c'étoit l'élite de Marseille. Hélas ! elle se fut déshonorée de ce moment-là.

(36) La conduite de mon Cousin pendant tout le cours de ces événemens, a été incompréhensible ; il a eu l'air d'un homme purement passif, & si le Parlement l'eût menacé de le rendre responsable des malheurs qui pouvoient arriver par sa faute, il eût été bien embarrassé. Au reste, c'est un homme à peu-près *nul*, quoique mon Cousin ; il veut être Ministre ; & d'après ce que je viens de dire, il le sera à son tour. Il ne fait rien par lui-même ; son conseiller intime est le nommé *Perrot*, espèce d'intrigant, sorti de *Nemours*, où son pere, coquin avéré, a fait autrefois banqueroute. Ce donneur d'avis est bâtard de mon père, & digne en tout d'être de mon sang. Je n'en dis pas davantage sur son compte ; son patron a eu la sottise de m'écrire plusieurs lettres *bien bêtes*, à l'une desquelles j'ai fait une réponse, qui est véritablement un amalgame complet, de la *vanité* la plus *puante*, de la *démence*, de la *calomnie*, de l'*impudence*, & des idées les plus propres à mettre le feu dans toute la Province ; je la terminois par quelques sacarsmes sur mon Cousin lui-même, qui les a avalés avec sa bonhommie ordinaire ; par les précédentes il s'étoit tellement enferré avec moi, que j'ai pu le perdre.

mettre le comble à leur audace & à la honte de ceux qui doivent maintenir les lois, & leur *prêter main forte*; les deux *jeuneſſes* firent une aſſociation PAR-DEVANT NOTAIRE, pour défendre leurs prétendus droits à force ouverte, ENVERS ET CONTRE TOUS.

Fatigué de voir les Etats-généraux reculés, & ne pouvant plus long-temps faſciner les yeux de la multitude, je m'apperçus que mes actions commençoient à baiſſer (37), & qu'on me ſoupçonnoit de jouer tous les ordres. Environ 250 de mes créanciers (le reſte étoit mort,) ſe préſentèrent chez moi, ils n'obtinrent que des paroles. Mais le plus hardi oſa porter ſa plainte, & fut bientôt imité par pluſieurs de ſes compagnons. Je voulus affronter l'orage, mais la juſtice n'eût pas pour moi les égards que je méritois, & me condamna à payer. N'ayant pas un ſou, je priai quelques-uns de ceux qui avoient ſervi dans mon armée, (38) de venir à mon ſecours. A force de baſſeſſes, j'en obtins quelques louis. Je vendis à un Frippier mes habits d'opérateur; j'allai auſſi mettre à contribution les gens d'eſprit de marſeille, ce qui me produiſit peu de choſe; & profitant d'un vaiſſeau Napolitain qui partoit pour l'Amérique (39), je m'y embarquai, & j'obtins par-là une quittance générale de mes créanciers. Je pris le parti de quitter l'Europe, ne connoiſſant aucun lieu, dans cette partie du monde, où je ne fuſſe connu, c'eſt-à-dire, en exécration, & ſûr d'être au moins empriſonné (40). Mais la juſtice divine, laſſée de cette ſuite non interrompue de forfaits, y avoit mis un terme, & ce terme étoit arrivé: une tempête affreuſe nous jetta ſur les côtes de l'Empire de *Maroc*. Nous échouâmes, préférant l'eſclavage à une mort certaine; j'euſſe pu, en me ren-

---

(37) Ma plus forte crainte étoit d'être lapidé par mes adorateurs quand je ſerois bien connu.

(38) Tels que *Perrin*, *Renaud*, *Jaubert*, *Audier*, *Michel*, *Martin*, fils d'André, à qui j'ai eſcroqué 2000 écus.

(39) Réceptacle des banqueroutiers, des eſcrocs, des criminels de toutes eſpeces; en un mot, de tous ceux qui ont échappé au glaive des lois: c'étoit bien-là ma place.

(40) J'avois même la certitude d'être pendu, chez l'Empereur, en Pruſſe, en Angleterre & en Hollande. Il eſt toujours agréable de ſavoir à quoi s'en tenir.

dant juſtice, échapper à l'horreur de mon ſort ; mais je n'en eus pas le courage : il étoit écrit que je ſerois, juſqu'à mon dernier ſoupir, le plus lâche des hommes.

Les habitans de la côte, s'étant aiſément rendus maîtres de gens ſans défenſe, nous fûmes enchaînés & conduits à la capitale de l'Empire ; où ſe tenoit une foire célèbre : la marche fut très-longue, je ſouffris horriblement, & ſans les coups de nerf de bœuf, qui me rendirent les forces, je ne ſerois jamais arrivé.

Me voilà donc à *Maroc* ſur la place du marché, expoſé en vente, nud en chemiſe, l'Empereur, qui cherchoit à remplacer quelques Eunuques blancs qui lui manquoient, s'arrêta devant moi avec ſa ſuite ; il me fit demander mon nom, mon pays, & mon état ; ma réponſe fut *le Comte de Mirabeau*, *François*, écrivain célèbre. *Sa Majeſté* ordonna qu'on m'achetât : & qu'il me fût expédié ſur le champ une *Commiſſion* d'Eunuque blanc. Cet ordre fut accompagné d'un geſte *ſignificatif*, que je devinai & la fureur m'ôtant toute réflexion, je m'emportai contre l'Empereur en des termes qui lui furent ſur le champ rendus par l'interprète, & dont toute la ſuite frémit. *Sa Majeſté* fit un ſecond geſte qui ſignifioit de me faire *empâler*, & paſſa à un autre eſclave. Je fus emmené ſur le champ dans les cachots du Palais, & l'on me donna trois jours pour me préparer à la mort, & à quelle mort !

Le lendemain de cette journée fatale, c'eſt-à-dire, avant hier, j'ai vu arriver l'interprète, qui m'a demandé ſi j'etois le *Mirabeau* dont il avoit tant oui parler pendant un aſſez long ſéjour qu'il venoit de faire en France ; j'ai répondu que c'étoit moi-même : à cet aveu, malgré l'obſcurité de mon cachot, j'ai cru devoir frémir d'horreur & reculer d'effroi, mais j'étois enchaîné ; il ſe remit : après quelques inſtants de réflexion, il me propoſa un moyen d'obtenir, ſi-non la vie, au moins une commutation de peine : c'étoit de rédiger un journal abrégé, mais fidele de ma vie, & de le lui remettre pour le communiquer à *Sa Majeſté*. Il a ajouté que quelques traits de mon hiſtoire, qui lui étoient connus, avoient excité ſa curioſité pour les autres, qu'ils ne pouvoient être plus authentiques qu'écrits de ma propre main, qu'en un mot cette complaiſance, quoiqu'elle dût me coûter, ne ſeroit pas perdue. Le ſeul eſpoir de ſauver ma vie, ou ſeulement de la perdre

par un supplice moins cruel, m'auroit engagé à de plus grands sacrifices. J'ai assuré l'interprète qu'il seroit satisfait, je me suis mis à l'ouvrage & j'ai tracé le tissu d'horreurs qu'on vient de lire. Bien plus, je veux que mes *erreurs* puissent être utiles, & je supplie *Sa Majesté* de faire imprimer ce Précis, d'en envoyer dans toute l'Europe, mais principalement en France, dans les Communautés de Provence, & sur-tout à Marseille, pour qu'on y apprenne quelle *Divinité* on a *adoré*.

Je ne m'en tiens pas-là, je veux réparer autant qu'il est en moi, les maux sans nombre que j'ai causés : le peu de temps qui me reste à vivre, ne me permet pas de le faire autrement que par mes conseils ; malgré les fréquentes preuves de folie que j'ai données, j'ai de l'esprit quand je suis de sang-froid : écoutez-moi donc, Noblesse provençale, Corps respectable, auquel je ne méritois pas d'appartenir, que j'ai indignement trompé, mais dont j'ai toujours intérieurement approuvé & respecté les principes.

L'insurrection du Tiers-Etat est manifestement opérée par le gouvernement qui veut écraser la Noblesse (41). Un républiquain veut assimiler la France à un état d'une lieue quarrée. J'ai assez bonne opinion de vos lumières pour être sûr que vous regardez l'opération comme impossible. Cet instant de crise ne peut durer que jusqu'aux Etats-Généraux. Cette assemblée produira sur notre *Sycophante*, le même effet que celle des Notables a produit sur son antagoniste, qui pourroit bien renaître de sa cendre ; mais ce n'est pas ce dont il est question. Voyons donc quelle est la conduite que vous devez tenir : la voici. N'abandonnez *absolument* aucun de vos priviléges, n'accordez *rien* qui blesse votre constitution (42), elle est défectueuse, à la vérité, à plusieurs égards ; vos états, non inconstitution-

(41) J'entends par le Gouvernement, ce Charlatan Génevois, qu'un de ces coups imprévus de la fortune a mis à la tête de la nation.

(42) Vous accordez l'égale répartition des subsides, & vous ne devez pas autre chose ; vos priviléges different essentiellement de ceux de toutes les autres Provinces ; c'est ce que fort peu de gens savent hors de Provence ; & les mensonges, les plates inventions de M. *Bouche & Compagnie*, ont persuadé à tout Paris, que les Gentilshommes étoient les plus injustes & les plus déraisonnables des hommes.

nels, mais mal constitués; il n'appartient qu'à eux-mêmes de se réformer, & c'est de quoi vous devez vous occuper, dès qu'une tranquillité inévitable aura succédé à ces troubles indécens, ouvrage bien digne d'un Ministre échapé du *Comptoir*.

Il y a de grands abus dans l'administration des deniers de la Province; je n'en citerai qu'un entre plusieurs. Vous savez, comme moi, que l'argent destiné à la réparation des chemins, s'arrête en grande partie dans les coffres de l'Ingénieur, d'où il se résout en bonnets & en plumes pour son élégante moitié.

Il faut donc que vous protestiez contre tout ce qui sera contraire à votre constitution, parce qu'il viendra un temps, & ce temps n'est pas éloigné, où, si vous avez été lésés, vos remontrances seront accueillies, au lieu qu'en abandonnant la plus petite partie de vos priviléges, vous donnez contre vous des armes puissantes, & votre cession volontaire semble dire que vous renoncez à jamais à être réintégrés dans ce que vous aurez perdu. Il faut pour cela que quelques-uns d'entre vous, que je connois bien, renoncent à leur intérêt personnel; mais je crains qu'ils n'en aient pas la force, & que ce fatal égoïsme ne les entraîne à une conduite indigne du corps dont ils sont membres. La députation aux Etats-Généraux faite dans l'ordre de la Noblesse est très-légale, parce qu'un ordre arbitraire ne peut annuller la constitution d'une province qui s'est donnée (43). Un Arrêt du Conseil doit en cette occasion être regardé comme non-avenu.

(44) Les nobles non possédant fief, députeront aussi de leur côté, & cette liste de noms à côté des vôtres formera un contraste réjouissant. Mais soyez sûrs qu'ils seront accueillis par un agioteur encore au-dessous d'eux (45), &

---

(43) Ce qui le prouve, c'est que dans le préambule de vos lettres de convocation, le Roi assure qu'il ne veut rien *innover*, & que cette fois-ci sera *sans conséquence*; de plus il cite des faits *faux*, & s'appuie sur des relations controuvées pour vous assembler par sénéchaussées. Il est évident qu'il a été trompé: n'en soyez pas les dupes.

(44) Pourquoi vos Députés ne sont-ils pas partis peu de jours après leur élection? C'est une grande école, & je dois vous dire que ce n'est pas la seule qu'ait fait la Noblesse.

(45) Et par *M. Coster*, son bras droit, *BANQUEROUTIER*

cela eſt naturel. N'importe ; que les vrais Députés tiennent bon : qu'ils en appellent à la Nation, juſtice leur ſera rendue quand les yeux du Monarque ſeront ouverts ſur l'abyme où l'on veut précipiter la France en paroiſſant la ſauver.

Le *Reſtaurateur* de la France, quoi qu'il en diſe, reculera les Etats-Généraux le plus qu'il lui ſera poſſible, parce qu'il ſçait bien qu'ils ſeront les avant-coureurs de ſa chûte honteuſe. *Mais il n'y a plus d'argent ; comment ſera-t-on ?* Comme on fait à préſent : ou les paiements ſont arrêtés *par le fait*, ſans l'être publiquement, ou les tréſoriers des provinces paient de leurs propres fonds. Néanmoins les bonnes gens, les *Gourmets* en politique aſſurent que tout va bien, que jamais on n'a ſi bien payé : Et l'on ne tromperoit pas de pareilles buſes ! vraiment on auroit bien tort.

N'en doutez pas ; dès que les Etats-généraux auront réparti les impôts également dans les trois ordres, (ce qui eſt juſte, & ſe fera avant toute autre beſogne, malgré les inſtructions des Députés,) notre *Sully* du dix-huitieme ſiecle retournera dans ſon Château de *Coppet*, & la Nobleſſe, *ſeul* & *vrai* ſoutien du trône reprendra la ſupériorité qu'elle ne peut perdre que dans les cerveaux fêlés de quelques *clabaudeurs* de cafés, & de beaux eſprits de la baſoche.

Le projet d'écraſer la Nobleſſe françoiſe & de l'aſſimiler *en tout* au Tiers-état, eſt également abſurde & impraticable. Il prouve qu'un homme peut bien calculer, bien agioter, gagner beaucoup d'argent, faire des livres, & cependant être un *SOT*, en matiere de Gouvernement. Je ne fais pas au Roi l'injure de croire qu'il ne ſache pas à quoi s'en tenir, & je ſais même très-poſitivement qu'il eſt plus las que perſonne de ce *Miniſtre Citoyen*, & la choſe eſt ſimple, puiſqu'il le voit de plus près ; mais qui mettre à

FRAUDULEUX, *à Nancy*, parvenu d'échelon en échelon, par la protection d'un grand Seigneur, dont le pere dudit *Coſter* avoit *ſervi* le pere *à table* ; ce grand Seigneur a adopté ſes principes abſurdes, ſans ſçavoir pourquoi, & les Gentilshommes Provençaux devroient convenir entr'eux de ne pas ſe préſenter chez lui, quoique leur Gouverneur.

ſa place ? Voilà ce qui le ſauve, on veut en tirer parti, puiſque les circonſtances & une confiance bien peu raiſonnée ont forcé de l'appeller. La Nobleſſe a un moyen très-facile d'embarraſſer M. *de Sully*; c'eſt de ne pas conſentir à regarder la dette comme nationale (46), ce qui eſt évidemment le but qu'il ſe propoſe. Tout le monde aſſure qu'il eſt honnête homme; je ne ſuis pas de cet avis-là, à moins qu'on ne regarde comme honnête homme celui qui penſe & *agit* tout autrement qu'il *n'écrit* (47); le temps n'eſt pas loin, où la même nation qui l'a porté aux nues, le déchirera à belles dents. Je lui avois conſeillé de refuſer le miniſtere l'année derniere; il fût mort avec toute ſa gloire, & l'eſtime de l'europe entiere (48); mais ſon amour-propre exceſſif n'a pu réſiſter à la brillante perſpective qui s'offroit devant lui; & dont il n'a vu que les fleurs, quoiqu'aſſurément les épines en fuſſent encore plus viſibles pour un homme moins ſottement prévenu en ſa faveur.

Récapitulation.

L'affreuſe ſituation où je me trouve éteint en moi tout amour-propre, & je me fais un devoir de mettre ſous les yeux de l'europe un tableau en raccourci de mes faits les plus remarquables, pour éviter à ceux dont le temps eſt précieux, la peine de lire le bavardage précédent.

1°. J'ai rendu malheureuſe une femme
dont j'aurois dû baiſer les pas, qui étoit

---

(46) Je ne dis pas de faire banqueroute : *à Dieu ne plaiſe.* Il faut donner au Roi les moyens d'acquitter ſes dettes, mais ne pas en répondre ; ce qui eſt fort différent.

[47] Ce Miniſtre *populaire* qui ne prêche que l'égalité, eſt, dans vingt paſſages de ſes œuvres, l'apôtre du deſpotiſme le plus tyrannique ; & il ſe dit l'ami du peuple ! Sans entrer dans des détails qui me meneroient trop loin, je me contenterai d'aſſurer que je le regarde comme *faux*, *hypocrite*, & PROFONDÉMENT *vicieux*, ou complettement *inepte*. Je laiſſe au temps à éclaircir la choſe.

[48] A part cependant les bons calculateurs qui n'étoient pas pas de ſa *clique*. . . . . .

Je dois dire le bien comme le mal, & je crois avoir réparé le peu de coups de bâton que j'ai donnés dans ma vie, par les articles ſuivans :

assez à plaindre d'avoir uni son sort à celui d'un scélérat. Je l'ai battue, trompée, j'ai eu avec elle la conduite la plus atroce dans tous les genres. Par-là, & par l'Arrêt de 1783, j'ai été . . . . DÉSHONORÉ.

2°. J'ai conseillé *par écrit* à ma sœur de se défaire de son mari, & lui ai fait entendre qu'elle pouvoit en toute conscience *l'empoisonner*; maxime qui mérite seule (sans être taxé de sévérité) d'envoyer un homme . . . . . AUX GALERES.

3°. J'ai *enlevé* en franche comté une femme mariée, & j'ai aidé à *voler* dix mille livres au mari, en forçant son secrétaire; j'ai donc mérité d'être . . . PENDU.

4°. J'ai *lâchement abandonné* la malheureuse qui s'étoit livrée au plus vil des hommes; mais avant de la laisser prendre, j'ai eu soin de la *voler* elle-même; conduite horrible dont le premier point m'a . . . . . DÉSHORORÉ.

Et le second devoit me conduire . . AUX GALERES.

5°. J'ai vécu long-temps aux dépens de Madame St. Huberti, & j'ai fini par la *calomnier* indignement; ingratitude affreuse, bien digne d'un monstre tel que moi, & qui m'a . . . . . DÉSHONORÉ.

6°. Au château d'If, j'ai séduit, *enlevé* une femme mariée, & *volé* 4000 liv. j'ai mérité d'être . . . . . PENDU.

7°. J'ai eu une affaire d'honneur en 1783, où mon adversaire a eu pitié de

---

1°. Reçu sur le chemin du Tolonet, par deux charretiers, en coups de fouet, ci 100

2°. Reçu d'un Charretier, près de Manosque, où je fus laissé pour mort, ci 100

3°. Reçu à Liége, en deux *paiemens*, en coups de bâton, ci. 100

4°. Reçu à KEHL, des ouvriers de l'Imprimerie, en coups de bâton, ci 200

TOTAL 500

Voyez la page 27.

moi : je me suis conduit en vrai J. F. & cela est simple puisque je le suis, & l'ai toujours été. Cette aventure à fait seulement rire de compassion à mes dépens ; mais un autre eût été pleinement. . . . . DESHONORÉ.

8°. J'ai publié ma correspondance *de Berlin*. Le gouvernement, qui, dans ce moment-là avoit besoin d'un chien enragé pour bouleverser la Provence, a fermé les yeux sur ce *libelle atroce*, sans quoi j'allois indubitablement. . . . . AUX GALERES.

9°. En 1785, j'ai fait pour 2000 livres de faux billets, je fus découvert, & sans la pitié d'un homme à qui je les dois encore, j'étois. . . . . PENDU.

10°. J'ai abusé de la confiance de M. *Cerutti*, en faisant imprimer ses lettres sans son aveu ; bassesse infâme pour escroquer quelques écus, & qui m'a. . . DESHONORÉ.

11°. A l'âge de 25 ans, j'ai donné cent coups de bâton à un Gentilhomme âgé de plus de 60 ans : attentat horrible, guet-à-pens, bien capable de me conduire tout droit. . . . . AUX GALERES.

12°. Dernièrement j'ai formé le projet de faire assassiner un Prélat dans son Diocèse, je n'ai eu d'autres regrets, que de ce que l'affaire n'a pas été conduite heureusement à sa fin. Mes précautions étoient bien prises pour n'être pas découvert ; mais je crois ne pas trop dire, en assurant que j'ai mérité d'être. . . . . PENDU.

Et en y ajoutant la subornation de témoins pour déposer contre lui, & prouver l'accaparement des bleds ; j'ai bien mérité d'être. . . . . ROUÉ.

Je m'étois avisé de dire des horreurs de *Beaumarchais* ; ce qui ne réussit pas auprès des gens qu'il fait vivre. Je fus quinze jours dans mon lit à Strasbourg, & j'eus le temps de me rappeller que *toutes vérités ne sont pas bonnes à dire* ; d'ailleurs, c'étoit la marmite qui appelloit le chaudron *Cul*

noir. On voit donc qu'en tout, je ſuis encore en avance de 400 coups de fouets, ou de bâton, & je ne compte pas quelques coups de pieds au cul, & ſoufflets que j'ai reçus dans ma vie. J'ai toujours été au-deſſous de pareilles minuties.

Concluſion.

J'AFFIRME, non, ſur mon honneur qui n'a jamais exiſté; mais ſur le ſeul Dieu que j'ai connu, l'OR, que j'ai raconté toutes les particularités de ma vie dignes d'être conſervées pour ſervir à l'hiſtoire des grands ſcélérats. Je prie inſtamment de ne pas ajouter foi à tout autre ouvrage, qui en diroit plus que je n'en ai fait. Je ſais de quoi la méchanceté humaine eſt capable, & il ſeroit bien affreux pour un homme comme moi de ſe voir noirci par des crimes *ſuppoſés.*

A Maroc le 10 Avril 1789.

LE COMTE DE MIRABEAU.

Poſt-face de l'Editeur.

Voilà cependant l'homme que le Miniſtère françois à employé dans une Cour étrangère, & récemment en Provence. Quelle idée cela nous donne du Miniſtère françois! Voilà l'homme que les ſept huitièmes de la Provence ont *idolâtré*, *couronné*, *adoré*, voulut charger de leurs intérêts les plus chers: quelle idée cela nous donne des ſept huitièmes de cette Province! Voilà l'homme que quelques individus ont voulu rapatrier avec ſon épouſe. Quelle idée ces individus avoient-ils de ſon épouſe, & quelle idée ont-ils donné d'eux? Il doit y avoir en France beaucoup de gens qui reſſemblent à M. de Mirabeau, puiſqu'ils y ſont fêtés, & protégés; un peuple qui juge ainſi les hommes, doit faire éclorre de ſon ſein, une pépinière toujours renaiſſante de ſcélérats.

Rapport des Médecins.

NOUS Docteurs de la Faculté de Médecine, d'après les ordres de Sa Majeſté, nous nous ſommes tranſportés dans les priſons du Palais, & nous étant fait amener l'individu détenu ſous le nom de *Comte de Mirabeau*, l'avons

fait dépouiller, & examiné avec le plus grand ſoin, de tous les côtés, d'où nous avons conclu, que c'eſt à tort qu'il a porté juſqu'à préſent le nom d'homme. Rien en lui ne prouve qu'il appartienne à cette claſſe, pas même les ſons inarticulés qu'il a proférés devant nous. Ce bipède appartient à une eſpèce qui nous eſt totalement inconnue : il tient beaucoup du *Singe*, mais avec des différences frappantes. Il a le regard du *Loup*, la gueule du *Sanglier*, & le caractere du *Tigre*. C'eſt véritablement un compoſé de ces quatre animaux ; nous croyons que ce monſtre dont aucun Naturaliſte n'a parlé, eſt unique dans ſon eſpèce, & peut être regardé comme un jeu cruel de la nature, cependant il eſt digne de la magnificence de notre Souverain d'eſſayer d'en conſerver la race, qui fera à jamais le plus bel ornement de ſa ménagerie : nous penſons que le ſeul moyen d'y réuſſir, s'il exiſte : eſt d'enfermer ſucceſſivement avec lui les femelles des quatre animaux ſuſdits : nous ſommes portés à croire qu'il ſe décidera pour celle du tigre ; mais nous n'oſons l'aſſurer.

Délibéré à Maroc, le jour qui répond au 11 Avril 1789.

Cara-Muſtapha.
Abdal-Rhama.
Scamſdeddin-Ahmed.

Reſcript de l'Empereur de Maroc.

NOUS Empereur de *Maroc*, de *Fez*, de *Sus*, de *Tafilet*, &c., d'après la lecture qui nous a été faite de la confeſſion générale du *Comte de Mirabeau*, *françois*, & le rapport de nos Médecins à ſon égard, avons penſé qu'un être ainſi conſtruit, n'ayant point figure humaine, qui a ſu en auſſi peu d'années raſſembler ſur ſa tête tous les crimes imaginables, doit être regardé comme un animal de l'eſpèce la plus rare, qu'il ne peut avoir encouru la peine de mort, & qu'il fera le plus bel ornement de notre ménagerie. ORDONNONS en conſéquence qu'il ſera dépouillé de ſes vêtemens, enchaîné dans une cage à barreaux de fer, qui ſera conſtruite à cet effet, afin que tous nos ſujets puiſſent ſatisfaire une curioſité bien naturelle pour un monſtre auſſi curieux, & inconnu juſqu'à ce

jour; INVITONS tous les Phyſiciens & Naturaliſtes à nous faire part de leurs lumières, & à tâcher de ſe procurer quelques notions ſur ce phénomène. VOULONS, que ſuivant l'avis de nos Médecins, les femelles des quatre animaux avec leſquels il a le plus d'analogie, lui ſoient offertes ſucceſſivement: MANDONS très-expreſſément au gardien de notre ménagerie de tenir la main à l'exécution de nos ordres, le rendant reſponſable de TOUT ſur ſa tête. VOULONS de plus que ce Monſtre conſerve le nom qu'il a toujours porté, & qu'il s'appelle le *MIRABEAU*. MANDONS à notre interprète *Alibaba*, de faire imprimer & expédier pour l'Europe dix mille exemplaires de cet ouvrage.

Donné à Maroc, en notre Palais Impérial, le jour qui répond au 12 Avril 1789.

SIDI MAHOMET.

Scellé du grand ſceau.

Haſſan-Eremi.

Mouhibeddin-Aboulvaled-Mohammed.

P. S. de l'Editeur.

Les ordres de l'Empereur avoient été exécutés. Le *Mirabeau* faiſoit depuis pluſieurs jours l'admiration de tout l'Empire de Maroc, lorſqu'un beau matin le gardien de la ménagerie, a trouvé ſa cage vuide & pluſieurs barreaux entièrement rongés, ce qui a facilité ſa fuite. Comme il n'avoit d'inſtrument d'aucune eſpèce, ſes dents ſeules ont pu opérer ce prodige inoui. Les perquiſitions les plus exactes n'ont rien produit, & je viens d'apprendre par des voies très-ſûres, que le *Mirabeau* eſt repaſſé en France, où il va ſiéger aux Etats-généraux. Ce choix tout en déshonorant ceux qui l'ont fait, prouve contre l'aſſertion de la faculté. La conduite qu'il tiendra dans cette aſſemblée auguſte, décidera irrévocablement dans quelle claſſe

il faut le ranger. Mes correſpondances avec la France vont me mettre à portée de ſuivre ſes opérations, d'en rendre compte à l'Europe, & d'après elles, nous ſaurons ſi c'eſt réellement & phyſiquement un monſtre, ou ſimplement un ſcélérat que nous avons poſſédé.

FIN.